



Un soutien amélioré pour les organismes d'action communautaire autonome

MONTREAL - Le 30 octobre 2013 - Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) salue les annonces faites aujourd'hui par le gouvernement du Québec concernant l'ajout de sommes d'argent importantes au soutien aux organismes d'action communautaire autonome (ACA) québécois.

Ces nouvelles sommes d'argent dévolues aux organismes d'ACA prennent différentes formes dont une augmentation du soutien à la mission, particulièrement aux organismes oeuvrant en santé et services sociaux (plus de 120 millions sur 162 millions sur une période de trois ans). Même si cela ne répond pas à 100% aux demandes de ces organismes, le RQ-ACA accueille cette annonce comme étant un pas important dans la bonne direction.

Cependant, « *c'est l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome qui doivent obtenir des augmentations de leur subvention, et ce, dans tous les ministères* » indique Pierre Valois, président du RQ-ACA. Selon lui, « *la demande globale d'augmentation des organismes d'ACA auprès du gouvernement québécois se situe à près de 300 millions de dollars annuellement* », et ce, en se basant sur une évaluation effectuée par le RQ-ACA en date de mai 2013.

Avant l'annonce d'aujourd'hui, le soutien gouvernemental québécois représentait seulement 62 % des besoins exprimés par les organismes (voir le tableau en pièce jointe du message courriel). Les organismes continueront donc à maintenir la pression sur le gouvernement pour obtenir satisfaction.

Le RQ-ACA se réjouit également de l'annonce faite en lien avec la mise sur pied d'un nouveau programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective. Le gouvernement répond à une demande maintes fois formulée par le RQ-ACA et représente un appui important pour des dizaines d'organismes qui se regroupent pour cohabiter et ainsi diminuer les coûts rattachés à leur localisation.

Les mesures touchant les conditions de travail des personnes travaillant au sein des organismes d'ACA sont également saluées. « *Depuis longtemps, les organismes d'ACA demandent un soutien gouvernemental visant à améliorer les conditions de travail de leurs employées* » indique M. Valois. Tout en rappelant que les femmes constituent la grande majorité des personnes travaillant au sein des organismes d'action communautaire autonome, « *l'intervention gouvernementale touchant les assurances collectives, les régimes de retraite, ainsi qu'une mutuelle de prévention* » constitue des avenues intéressantes à explorer. Évidemment, l'évaluation qui sera faite de ces interventions dépendra des éléments concrets qui suivront ces annonces.

Finalement « *l'annonce d'une démarche consultative portant sur un prochain Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole ne peut que réjouir le RQ-ACA, puisqu'un tel plan d'action était réclamé depuis 2008 par notre organisme (le premier étant en date de 2004)* » d'indiquer M. Valois. Le RQ-ACA participera à cette consultation tout en demeurant vigilant sur la démarche proposée et d'en apprécier sa valeur une fois qu'il sera connu.

-30-

Pour information : Julie-Maude Beauchesne
Tél. : (514) 845-6386/514-212-2369 Courriel : communicationrq-aca.org

1555, rue Papineau Montréal (Québec) H2K 4H7

<http://www.rq-aca.org>

Tél. : 514-845-6386 ou 1-888-433-4935

info@rq-aca.org